



CONSEIL COMMUNAL
1268 BEGNINS

PROCES-VERBAL

SEANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS

Le jeudi 3 juin 2021 à 19h00

Présidence de Madame le Préfet Chantal TURIN.

ORDRE DU JOUR :

1. Assermentation des Membres du Conseil communal ;
2. Assermentation de la Municipalité ;
3. Assermentation du Syndic ;
4. Nomination du (de la) Président (e) du Conseil communal ;
5. Nomination du (de la) Secrétaire du Conseil communal ;
6. Nomination du (de la) Vice-Président (e) du Conseil communal ;
7. Nomination des scrutateurs (trices) ;
8. Nomination des scrutateurs (trices) suppléants (es) ;
9. Nomination des délégués (es) au sein des associations intercommunales ;
10. Nomination de la Commission des finances ;
11. Nomination de la Commission de gestion.

Ces opérations se font selon la Loi sur les Communes du 28 février 1956.

Le registre civique est déposé sur le bureau. Il est constaté que l'élection des conseillers communaux a été faite régulièrement. Le procès-verbal de l'élection, ainsi que la liste des citoyennes et citoyens faisant partie du Conseil sont également déposés sur le bureau.

Il est également constaté que ces élections n'ont donné lieu à aucun recours.

Fonctionne comme secrétaire provisoire, Mme Vanessa Wicht
Fonctionnent comme scrutateurs provisoires, M. Alexis Durand et M. Philippe Thévenot.

37 conseillers sont présents, 1 conseiller est absent, 1 conseiller est excusé et 1 conseiller est démissionnaire il sera remplacé par le premier suppléant.
Ces derniers seront assermentés à la première séance du Conseil à laquelle ils se présenteront.

Monsieur le Syndic et Mesdames, Messieurs les Municipaux élus déclarent qu'il n'existe aucun lien de parenté prohibé par l'article 48 de la Loi sur les Communes du 28 février 1956.

Chaque membre du Conseil est appelé, solennise la promesse légale, ensuite la Municipalité et enfin Monsieur le Syndic, selon l'article 62 de dite loi.

Nomination du Président du Conseil communal ;

Est nommé Président du Conseil, Monsieur Cesare Palmieri avec 24 voix.

Obtient 12 voix Monsieur Thierry Del Prado.

4. Nomination de la Secrétaire du Conseil communal ;

Est nommée à l'unanimité secrétaire du Conseil communal, Mme Vanessa Wicht.

Il est constaté qu'il n'existe aucun lien de parenté prohibé entre le Président du Conseil et la secrétaire (selon l'article 23 de la Loi précitée).

Monsieur le Préfet se retire et remet la présidence à M. Cesare Palmieri, Président, qui poursuit les opérations légales.

6. Nomination du (de la) Vice-Président (e) du Conseil communal ;

Monsieur Philippe Thévenot propose Monsieur Alexis Durand qui accepte la fonction.

Est nommé Vice-Président du Conseil, Monsieur Alexis Durand.

7. Nomination des scrutateurs (trices) ;

Est nommée scrutatrice du Conseil communal, Madame Christelle Carvalhinhas.

Est nommé scrutateur du Conseil communal, Monsieur Philippe Thévenot.

8. Nomination des scrutateurs (trices) suppléants (es) ;

Est nommée scrutatrice suppléante du Conseil, Madame Alexandra Budde.

Est nommée scrutatrice suppléante du Conseil, Madame Majlinda Ademi.

9. Nomination des délégués (es) au sein des associations intercommunales ;

Pour l'APEC

Monsieur Pascal Hauser et Monsieur Gianfranco Francescato se proposent.

Est nommé à l'unanimité délégué au sein de l'Association de l'APEC Monsieur Pascal Hauser.

Est nommé à l'unanimité délégué au sein de l'Association de l'APEC Monsieur Gianfranco Francescato.

Pour Région de Nyon

Monsieur Philippe Thévenot se propose en tant que membre.

Monsieur Fragnière Gaëtan se propose en tant que membre suppléant.

Est nommé à l'unanimité délégué au sein de Région Nyon Monsieur Philippe Thévenot.

Est nommé à l'unanimité suppléant du délégué au sein de Région Nyon Monsieur Fragnière Gaëtan.

Pour l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE)

Monsieur Alexis Durand propose Monsieur Olivier A. Maillard.
Madame Majlinda Ademi se propose.
Madame Karin Pasche se propose.

Est nommé à l'unanimité délégué au sein de l'AISE Monsieur Olivier A. Maillard.
Est nommée à l'unanimité déléguée au sein de l'AISE Madame Majlinda Ademi.
Est nommée à l'unanimité déléguée au sein de l'AISE Madame Karin Pasche.

Pour le Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)

Monsieur Nicolas Fossati se propose.

Est nommé à l'unanimité délégué au sein de du RAT Monsieur Nicolas Fossati.

Pour l'ORPC (Office régionale de la protection civile)

Monsieur Alain Pasche se propose en tant que délégué.
Monsieur Pierre François Bolay se propose en tant que membre suppléant.

Est nommé à l'unanimité délégué au sein de l'ORPC Monsieur Alain Pasche.
Est nommé à l'unanimité suppléant du délégué au sein de l'ORPC Monsieur Pierre-François Bolay.

10. Nomination de la Commission des finances ;

Est nommé membre de la Commission des finances, Monsieur Borges Daniel.
Est nommé membre de la Commission des finances, Monsieur Bolay Pierre-François.
Est nommé membre de la Commission des finances, Monsieur Imhof Rinaldo.
Est nommé membre de la Commission des finances, Monsieur Heiniger Michel.
Est nommé membre de la Commission des finances, Monsieur Thévenot Philippe.
Est nommée membre de la Commission des finances, Madame Blöchlinger Marion.
Est nommée membre de la Commission des finances, Madame Budde Alexandra.

11. Nomination de la Commission de gestion.

Est nommée membre de la Commission de gestion, Madame Stoll Nicole.
Est nommé membre de la Commission de gestion, Monsieur Pasche Alain.
Est nommé membre de la Commission de gestion, Monsieur Straub Pierre-André.
Est nommé membre de la Commission de gestion, Monsieur Fragnière Gaëtan.
Est nommé membre de la Commission de gestion, Monsieur Sérès Claude.
Est nommé membre de la Commission de gestion, Monsieur Magnin Jean-Yves.
Est nommé membre de la Commission de gestion, Monsieur Durand Alexis.

La séance est levée à 20h40.

CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS

Le Président

La Secrétaire :

Cesare Palmieri

Vanessa Wicht

